



Philippe VINCENT, secrétaire général du SNPDEN

Enfin : des ajustements réglementaires nécessaires mais bien tardifs !

Depuis des semaines le SNPDEN-UNSA affirme haut et fort que la mission première des EPLE est bien d'accueillir tous les élèves dans le cadre républicain d'une scolarité obligatoire pour toutes et tous.

C'est sur la base de ces valeurs essentielles que les personnels de direction se sont engagés avec conviction depuis le 16 mars pour mettre en place un enseignement à distance le plus efficient possible et depuis le 18 mai, pour permettre le retour dans nos établissements d'un maximum d'élèves dans des conditions de sécurité sanitaire conformes aux dispositions réglementaires en cours.

C'est dans le même esprit d'une volonté de retour à un fonctionnement le plus habituel possible de nos établissements, que nous avons accueilli positivement la volonté du Président de la République de permettre la scolarisation de tous les élèves dans les collèges à compter du 22 juin.

Mais nous avons aussi dû déplorer le décalage évident qui existait depuis huit jours entre les intentions présidentielle et ministérielle et le contenu d'un décret spécifique, écart que le nouveau protocole sanitaire allégé ne pouvait combler, eu égard à son faible rang dans la hiérarchie des normes. Cette position n'avait pas pour but de développer un juridisme de mauvais aloi, mais de préserver la situation professionnelle des personnels de direction dans un contexte incertain.

Le Ministère nous ayant annoncé la parution du dit décret modifié dans la soirée du dimanche 21 juin, le SNPDEN-UNSA considère que, sous condition de respect de toutes les autres mesures de précaution sanitaires en usage, les risques essentiels exposant les personnels de direction seront dès lors levés.

Nous encourageons donc nos collègues à prendre, une fois ce texte paru, les mesures adéquates qui permettront, à partir de ce lundi, un retour d'ensemble mais sécurisé des élèves dans les établissements concernés et ce sur des bases textuelles enfin cohérentes

Le SNPDEN-UNSA ne peut que regretter le temps trop long pris pour arriver à cette stabilisation règlementaire et les impacts négatifs que cela a pu avoir sur une préparation sereine et apaisée de cette nouvelle étape du déconfinement pour le système éducatif. Il refuse en conséquence, que les collègues soient mis en cause ou suspectés de vouloir freiner le retour à la plus grande normalité possible du fonctionnement de leurs établissements en sur-interprétant, à l'aune du précédent protocole très contraignant, le nouveau, certes allégé, mais juridiquement infondé en l'attente du décret modifié. Il demande donc qu'on les laisse s'adapter à partir d'aujourd'hui à ce nouveau contexte et prendre puis communiquer, sans pression inutile, les mesures organisationnelles liées à ce retour à un fonctionnement le plus élargi possible des EPLE.

Notre objectif étant bien que tous les élèves aient la possibilité de revenir dans les collèges pour y finir cette année scolaire dans les meilleures conditions, nous nous réjouissons donc que les conditions soient maintenant enfin réunies pour que ce but puisse être atteint dans un contexte sécurisé pour tous !

**Contact presse : Isabelle GUILLAUMET - isabelle.quillaumet@snpden.net
0673009503**

[cliquez ici pour vous désabonner.](#)